

# Solidarité avec les militants inculpés en Tunisie

samedi 20 septembre 2008, par [Association des Tunisiens de France](#), [FSU](#), [MRAP](#) (Date de rédaction antérieure : 18 septembre 2008).

## Délit de solidarité

### Association des Tunisiens de France

Face au mouvement social du Bassin minier et ses revendications légitimes à savoir travailler et vivre dans le pays, le pouvoir tunisien a fait de la répression des ces populations et des soutiens qui s'expriment, la seule réponse.

Ainsi durant tout l'été des dizaines de citoyennes et de citoyens sont victimes de procès iniques et subissent de lourdes condamnations de prison ferme.

Les militants, les dirigeants du mouvement social du bassin minier de Gafsa sont ainsi la cible de harcèlement policier, d'agressions, d'arrestations et de procès expéditifs.

Aujourd'hui, cette répression s'étend aux citoyens tunisiens immigrés et à des responsables d'associations de tunisiens en France qui expriment leur solidarité avec le mouvement du bassin minier.

Dans sa démarche d'accentuer la répression et pour faire taire les solidarités actives, le pouvoir vient, après avoir arrêté le 01 août 2008 à son arrivée en Tunisie, M. Ess'ghaier Belkhiri, ressortissant tunisien, qui a participé à Nantes au mouvement de solidarité avec la population du bassin minier de Gafsa (M. Ess'ghaier Belkhiri vient d'être libéré), d'inculper notre camarade et ami Mohieddine CERBIB, président de l'association Sœur la FTCR pour avoir exprimé sa solidarité.

L'ATF :

\* réitère sa solidarité avec le mouvement social du bassin minier, avec ses dirigeants, en particulier Adnane HAJJI, Bachir LABIDI, Adel Jayar, et avec le mouvement de solidarité en particulier Zakia Dhifaoui a été condamnée en appel à quatre mois et demi de prison pour avoir participé en juillet à une marche de soutien au mouvement social dans la région de Gafsa

\* exprime sa solidarité avec Mohieddine CHERBIB. \* condamne l'inculpation de Mohieddine CHERBIB, militant démocrate de l'immigration tunisienne en France, connu pour son engagement pacifique pour les causes de la démocratie et droits humains.

\* dénonce la machination du pouvoir qui cherche, à travers l'inculpation de Mohieddine CHERBIB, président de la FTCR et des dirigeants du mouvement du bassin minier :

- à étouffer le mouvement de solidarité qui s'exprime dans l'immigration tunisienne

- à intimider le mouvement associatif tunisien, démocratique et autonome dans l'immigration tunisienne en Europe

- appelle le gouvernement tunisien : à annuler les procédures répressives et expéditives, à libérer les personnes arrêtées et/ou condamnées et à mettre fin à la campagne d'arrestation et d'intimidation contre le mouvement social et ses soutiens en France et dans l'immigration.- à engager un réel dialogue avec les populations du bassin minier et à répondre à leurs revendications légitimes autrement que par la répression à leurs revendications légitimes.

Le Bureau National de l'ATF

Paris le 17 septembre 2008

---

**FSU**

**Fédération Syndicale Unitaire**

Motion Droits et Libertés - CDFN sept. 2008

**TUNISIE : La FSU apporte son soutien aux représentants syndicaux poursuivis en justice ou menacé de sanction pour leur action.**

Elle apporte son soutien aux syndicalistes tunisiens engagés dans les luttes des populations du bassin minier de Gafsa et durement réprimés par le pouvoir tunisien.

Au moment où la cour d'appel de Gafsa maintient la militante Zakia Dhifaoui et ses camarades en prison pour cause de solidarité avec la lutte des populations du bassin minier,

le gouvernement tunisien vient d'inculper 51 personnes dont Mouhieddine Cherbib président de la FTCT ainsi qu' Adnane El Haji, Bechir Abidi, Adel Jayar, dirigeants du mouvement du bassin minier déjà en état d'arrestation.

La justice tunisienne essaie de transformer leur lutte syndicale en « association de malfaiteurs » tentant ainsi de criminaliser le mouvement de solidarité autour des luttes exemplaires et inédites des habitants du bassin minier de Gafsa pour le droit au travail et à une vie meilleure

Le mercredi 17 septembre 2008

**Fédération Syndicale Unitaire**

104 rue Romain Rolland - 93260 Les lilas

tél : 01 41 63 27 30 - fax : 01 41 63 15 48

---

**Le MRAP solidaire de Mouhieddine CHERBIB**

Président de la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives - FTCT

## **Non à la criminalisation de la solidarité !**

Le MRAP tient à exprimer son indignation après l'inculpation, par la justice tunisienne, de 51 personnes, dont Mouhieddine Cherbib, Président de la FTCT (Fédération des Tunisiens Citoyens des Deux Rives), suite au mouvement social qui se déroule depuis janvier dernier dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie. Le président de la FTCT est inculpé, entre autre « *d'appartenance à une bande, participation à une entente établie dans le but de préparer ou de commettre un attentat contre les personnes ou les biens* ».

Cette inculpation scandaleuse - après l'arrestation en Tunisie à quelques jours de son mariage et la détention, pendant plus d'un mois, de M. Essghaier Belkhiri, ressortissant tunisien résidant à Nantes, accusé de « financer une association de malfaiteurs » - démontre la volonté du gouvernement tunisien de criminaliser la solidarité avec le mouvement social de la région de Gafsa. La poursuite par la justice tunisienne de personnes pour des actions menées en France, dans le cadre de la légalité française, constitue une violation grave du droit - en particulier de l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de l'article 19 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques - et ne saurait en aucun cas être acceptée par les défenseurs des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Le MRAP :

- Exprime son entière solidarité avec Mouhieddine CHERBIB et les adhérents et militants de la FTCT,
- Réaffirme son soutien à la population de Gafsa dans sa lutte légitime pour l'emploi et la dignité ainsi qu'aux inculpés et à leur famille,
- Demande la libération des personnes incarcérées et la fin des procès politiques en Tunisie.

Paris le 18/09/2008

SIEGE/HEADQUARTERS/SEDE :

MRAP,43 Boulevard Magenta, 75010-Paris, France

Tel : 33 1 53 38 99 99

Fax : 33 1 40 40 90 98

e-mail : [accueil.mrap.fr](mailto:accueil.mrap.fr)